

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (F.C.O.)

TRANSPORT DE MARCHANDISES

Réf de l'action : ECF T211.PR Indice 08 du 05/07/2021

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'effectuer un acte de Transport de Marchandises dans le cadre professionnel ou dans le cadre associatif, dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle en assurant un service de qualité à l'aide d'un véhicule affecté au transport de marchandises de plus de 3,5 T de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge).

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne ayant une qualification initiale de conducteur de transport de marchandises, souhaitant exercer une activité de transport de Marchandises dans un cadre professionnel (compte d'autrui ou compte propre, salarié ou indépendant), quels que soient leurs secteurs d'activité, ou dans le cadre associatif,
- Être titulaire du permis C ou CE ou C1 ou CIE en cours de validité,
- Être âgé d'au moins 21 ans,
- Savoir lire et écrire le français,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- Afin de pouvoir continuer d'exercer, cette formation est à renouveler tous les 5 ans par une FCO (Formation Continue Obligatoire) du secteur Marchandise avant la fin de validité de la CQC (Carte de Qualification de Conducteur).

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Bilan des connaissances relatives aux réglementations des transports et à la sécurité routière et aux techniques et comportement en conduite,
- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité,
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle. (Actualisation des connaissances),
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale. (Actualisation des connaissances),
- Service, logistique. (Actualisation des connaissances),
- Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Formateur référent issue du secteur du transport de marchandises ayant minimum 3 ans d'expérience dans la conduite et/ou l'exploitation et/ou titulaire d'un diplôme du Transport de Marchandises de plus de 5 ans,
- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » mention Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité de plus de 5 ans.
- Ces formateurs et/ou Enseignants sont référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des études de cas...
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Aires d'évolution spécialement aménagées,
- Véhicules de transport de marchandises adaptés à la formation,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Le suivi des acquis est réalisé tout au long de la formation à l'aide du livret suivi des apprentissages de la théorie et de la conduite.
- L'évaluation finale est organisée par l'Organisme de Formation :
 - Test final d'auto-évaluation.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- F.C.O pour le transport de marchandises, validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur.
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF Code RS 158.
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- 35h.

TARIFS

- Voir la grille tarifaire de l'Agence ECF.



PLANNING PRÉVISIONNEL DE LA FORMATION :

<p>Semaine 1</p>	<p>Identifier les objectifs et étapes de la formation</p> <p>-Vérification du respect des prérequis -Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels -Présentation de la formation -Modalités pratiques -Tour de table</p> <ul style="list-style-type: none">• Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement :• Application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile :• Eco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants• Application des Réglementations :• Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises : <p>- Temps de conduite et de repos des conducteurs. - Utilisation du chronotachygraphe électronique.</p> <ul style="list-style-type: none">• Réglementation applicable au transport de marchandises :• Formation des conducteurs.
-------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Semaine 1

- **Mettre en œuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale**
- **Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise**
- **Evaluer les acquis de la formation**

-Evaluation de la conduite effectuée en contrôle continu.
-Test final d'évaluation des compétences acquises
-Bilan global de la formation par le formateur évaluateur